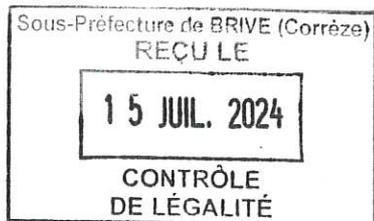




Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 09 du mois de juillet à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE, Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE), Emmanuelle DUPUY (pouvoir N. TARDIF) Dominique DEVILLERS (pouvoir C. CARON)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 3 juillet 2024

DELIBERATION N° 2024.48 Achat d'un tracteur équipé d'un broyeur

Monsieur le maire expose qu'après concertation avec les services techniques, il convient de prévoir l'acquisition d'un tracteur équipé d'un broyeur déporté.

Cet équipement permettrait de soulager les agents dans les opérations de débroussaillage et d'entretien des espaces verts.

Il présente la proposition établie par les Ets Marsallon pour un montant de 19 489.00 € TTC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le devis et autorise le maire à engager la dépense.

Pour extrait conforme

Le maire

Christophe CARON

Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.